

Présentation

Discipline rare : Non

Description et objectifs

Ce cours a pour objectif de former à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et à la passation de contrats publics. Le Maître d'ouvrage doit assurer la maîtrise d'un projet qui réponde aux besoins et aux objectifs de délais, de coûts et de qualité. Il devra donc disposer de compétences spécifiques extérieures qui l'assistent dans la conduite de ce projet : l'assistant à maîtrise d'ouvrage. Le Maître d'Ouvrage est confronté à de nombreuses interrogations sur les assistances qu'il peut trouver (définitions, solutions, responsabilités, qualifications). Les tâches de la MOP sont larges, elle nécessite donc d'assistance en matière d'investissements, par exemple, mais aussi de gestion et peut travailler aussi en collaboration avec d'autres maîtrise d'ouvrage (projets avec maîtrise d'ouvrage multiple). Ces projets peuvent être de différente nature : aménagement d'espaces publics, opération d'urbanisme sur des quartiers ou des îlots, projets touchant aux questions d'environnement etc..

Qu'est-ce qu'est l'AMO ? Comment on met en place une mission de AMO marchés publics ? Quelles sont les procédures de passation ? Comment identifier les acteurs et comment les mobiliser ?

Infos pratiques